



CLUB SUPPORTER LES VIGNERONS

« *La force Jaune & Bleu* »

46, Rue du Docteur Bousquet

63100 CLERMONT-FERRAND

Tel: 04.73.23.01.71

Site : www.lesvignerons.org/

Email : contact@lesvignerons-rugby.com

CONVOCATION **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Clermont-Ferrand, le 24/10/2018

Cher Adhérent, Chère Adhérente,

L'Assemblée Générale Annuelle du club de supporters « Les Vignerons – *La force Jaune & Bleu* » est convoquée pour le :

Samedi 10 Novembre 2018 à 10h00
Salle Leclanché, rue Louise Michel à Clermont-Ferrand

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde Assemblée Générale serait convoquée à la majorité des membres présents ou représentés.

Cette convocation tiendra lieu de seconde convocation pour la deuxième Assemblée Générale à 11h00.

ORDRE DU JOUR :

Bilan de la saison

Rapport moral et financier

Mesures prises par le Conseil d'Administration

Renouvellement du Conseil d'Administration

Questions diverses

Votre présence est vivement souhaitée.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien donner pouvoir pour vous représenter, à toute personne du club ou un membre du bureau et remettre le bulletin au Bar des Vignerons uniquement.

A l'issue de cette réunion, un repas sera proposé aux membres présents **préalablement inscrit**).

Une participation de **12€** sera demandée pour les membres souhaitant y participer (17€ pour les non-adhérents).

Pour le bon fonctionnement et la bonne organisation de l'assemblée, merci de bien vouloir retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le 3 Novembre prochain
IMPERATIF

Veuillez agréer, nos salutations rugbystiques les meilleures !

Le conseil d'administration

COUPON RÉPONSE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je soussigné(e) :

(Barrer les mentions inutiles)

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

DONNE POUVOIR Àpour me représenter

(et participer en mes lieux et places aux délibérations relatives à l'ordre du jour)

À l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Novembre 2018

Fait à

Le

À retourner au Siège de l'Association : Café "Les Vignerons"

COUPON RÉPONSE PARTICIPATION REPAS

Le repas de l'Assemblée Générale est réservé en priorité aux adhérents (12€).

Toute autre personne non-adhérente inscrite (conjoint ou autre) devra s'acquitter de la somme de 17 € dans la limite des places autorisées dans la salle.

Je soussigné(e) :

(Barrer les mentions inutiles)

PARTICIPERA (Joindre impérativement le règlement au présent courrier)

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

NE PARTICIPERA PAS

Au repas qui suivra l'Assemblée Générale du 10 Novembre 2018

À retourner au Siège de l'Association : Café "Les Vignerons"